



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Fiche de poste

VERSION NON DÉFINITIVE

Identification du poste

- 8 cadres de compagnie d'appelés du Service National Universel (SNU)
- 8 cadres référents thématiques

Intitulé du poste

Direction ou service : [Préfecture de Loir-et-Cher](#)

Contexte du recrutement : Création de poste

Date de la mission : du 20 juin au 5 juillet 2020 à Vendôme (en présence des jeunes du 22 juin au 3 juillet)

Date de formation : du 20 au 24 avril 2020 à Orléans

Contrat : [Contrat d'engagement éducatif](#)

Localisation administrative et géographique : [Vendôme \(41100\)](#)

Poste et son environnement

Fonction : - Cadres de compagnie d'appelés du SNU (8 postes à pourvoir)
- Cadres référents thématiques (8 postes à pourvoir)

Nombre de jeunes à encadrer : - 2 cadres pour une compagnie soit 50 jeunes
- cadres référents thématiques pour tous les jeunes soit environ 200

Conditions particulières d'exercice :

Astreinte nuit / Logement sur site - Uniforme SNU obligatoire lors du séjour – Temps de repos conformément au titre du contrat d'engagement éducatif

Description du contexte :

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
- susciter une culture de l'engagement
- prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux

Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 16 ans. Il comprend un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités)

[Cadres de compagnie](#)

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Éducation nationale, l'armée, établissements, PJJ ou autre. Le chef de compagnie fédère l'action des tuteurs et du premier niveau d'encadrement. Ils sont rattachés hiérarchiquement au directeur adjoint encadrement.

Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans trois domaines principaux.

1. Encadrer une compagnie (50 jeunes)

- Faire respecter le règlement intérieur
- Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif (1 maisonnée = 10 jeunes)
- Participer à l'encadrement des activités
- Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Fait vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité

- Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur parcours professionnel à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
- S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

Cadres référents thématiques

Le cadre référent thématique est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint pédagogie et fonctions supports, en effet il n'encadre pas de compagnie mais intervient sur l'ensemble des compagnies avec une thématique définie :

- 2 référents administratifs
- 2 référents logistique
- 2 référents sport
- 2 référents santé

Qualifications optionnelles :

- Permis Transport en Commun
- Secourisme PSC1
- Diplôme sportif (BPJEPS, BEES)

Principaux interlocuteurs :

Les autres services de la direction
D'autres acteurs publics

Expérience professionnelle souhaitée :

Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

Les connaissances et compétences mises en œuvre

1. Savoir-être :

Psychologie et sociologie de l'adolescent
Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
Gestion de crises
Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières

2. Savoir-faire :

Sens des relations humaines
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Sens de l'initiative
Rigueur dans le comportement
Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale, affaires sociales ou les associations de jeunesse
Formation BAFA / BAFD ou et/ou expérience significative

Rémunération : 80€ par jour – Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour)

Contact

CV + Lettre de motivation à l'adresse : pref-snu@loir-et-cher.gouv.fr avant le 29 février 2020.